**Bilan de la démarche d’observation**

Lorsque la démarche collaborative d’observation mutuelle arrive à son terme, il peut être utile d’en faire le bilan par écrit. Cela permet à chaque personne impliquée de faire la synthèse de l’expérience, d’en faire ressortir les bénéfices et d’établir un plan de développement inspiré des pistes d’amélioration suggérées par l’autre personne. Garder une trace écrite permet à la fois de formaliser ses engagements et de valoriser le travail accompli, puisque c’est un document qui trouve tout à fait sa place dans un dossier d’enseignement *(Teaching Portfolio).*

**Retour sur la démarche**

Par exemple, cette partie peut être alimentée par les questions suivantes : Quels bénéfices je retire de la collaboration avec mon binôme ? En quoi me retrouver dans une situation d’observation m’a été profitable ? Que ferai-je différemment ?

**Plan d’action**

Quelles sont mes forces constatées ? Quelles sont les dimensions sur lesquelles je peux encore m’améliorer ? Qu’est-ce que je souhaite mettre en place pour m’améliorer sur ces dimensions ?